



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT - CGC

Le burn out des cadres est une maladie professionnelle !

PP4 23/01/2014

CFE-CGC

59 rue du Rocher

75008 Paris

☎ 01 55 30 12 12

www.cfecgc.org

Les conclusions de la CFE-CGC sur le burn-out et le stress sont confortées par les résultats de l'étude commanditée par le cabinet Technologia : les cadres font partie des salariés les plus touchés par ces affections ! Ainsi : 19% des cadres et de l'encadrement cumulent une forte charge de travail avec un travail compulsif et c'est chez eux que l'on constate l'épuisement émotionnel le plus fort !

La CFE-CGC souscrit à l'appel pour la reconnaissance du syndrome d'épuisement au tableau des maladies professionnelles :

<http://www.appel-burnout.fr>

Depuis plusieurs années, les études réalisées par la CFE-CGC dans ses baromètres et les nombreux témoignages reçus dans les fédérations vont tout à fait dans le même sens.

Martine Keryer
Secrétaire nationale

La CFE-CGC appuie la démarche pour une reconnaissance en maladie professionnelle qui indemniserait mieux les intéressés. Elle sera une incitation financière pour les entreprises à développer la prévention.

Il est nécessaire de mettre en place un groupe de travail au niveau du Conseil d'orientation des conditions de travail (COCT) sur cette thématique où le stress et le burn out auront toute leur place.

Pierre Jan

Directeur de la
Communication

☎ : 01 55 30 12 92

06 32 05 69 02

pierre.jan@cfecgc.fr

La première approche pourrait être de prendre en compte les dépressions en rapport avec l'épuisement par surcharge cognitive et/ou émotionnelle.

La CFE-CGC souhaite que les conditions de travail socio-psychiques aient le même statut que les conditions de travail physiques (bruit, chaleur, poussière, charge physiques, etc.).



Dossier suivi par : Martine Keryer
Secrétaire nationale CFE-CGC Santé au travail et Handicap
☎ : 01 55 30 69 14 - ✉ : martine.keryer@cfecgc.fr